

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

239/16

12/05/2016

Conclusions du Conseil sur le renforcement de la programmation conjointe

Le Conseil a adopté des conclusions sur la programmation conjointe de l'aide extérieure de l'UE et de ses États membres. La programmation conjointe est un outil collectif qui peut contribuer de manière efficace au respect des engagements stratégiques pris au niveau de l'UE et au niveau mondial.

- [Conclusions du Conseil sur le renforcement de la programmation conjointe](#)

Bureau de presse - Secrétariat général du Conseil de l'UE

Rue de la Loi 175 - B-1048 BRUXELLES - Tel.: +32 (0)2 281 6319

press@consilium.europa.eu - www.consilium.europa.eu/press